

SIA Simulation Numérique 2019 - Guide Technique

PLANNING ET ACCÈS

Le congrès SIA Simulation Numérique se tiendra les 03 & 04 avril 2019 à l'**ESTACA**, 12 avenue Paul Delouvrier - RD 10 - 78180 Montigny-le-Bretonneux, France.

PLANNING

Voir le programme [ICI](#)

Date	02 avril	3 avril	4 avril
Livraison et assemblage pour la construction d'un stand	9:00-18:00		
Livraison et assemblage pour les stands fournis par la SIA	14:00-18:00		
Arrivée des exposants		7:45	7:45
Heures d'exposition		8:00-20:30	8:00-16:15
Démontage			16:15-19:00*

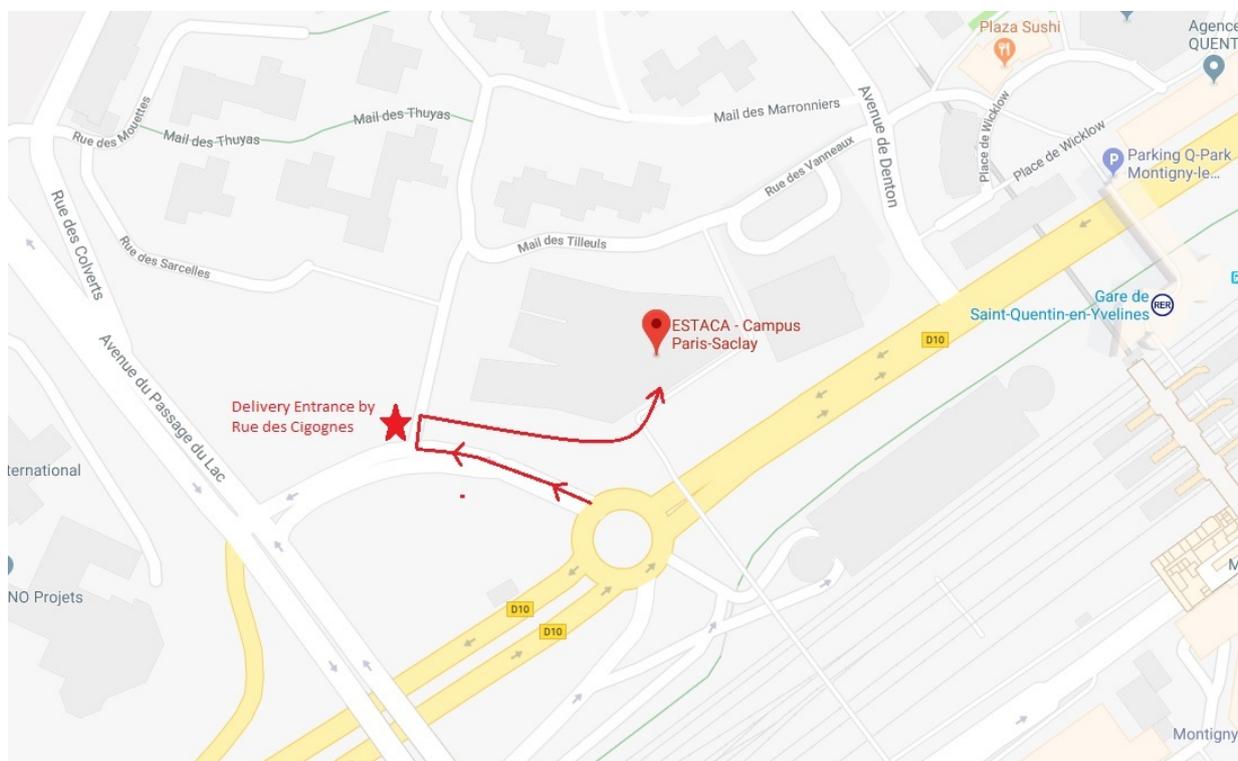
* Si vous avez besoin de plus de temps contacter martin.pierrelee@sia.fr

Adresse de livraison 10 rue des CIGOGNES // PLAN D'ACCÈS ci-dessous

ATTENTION camions et grosses voitures: l'espace sur le parvis de l'école est limité, s'il vous plaît informez la SIA de la taille de votre véhicule.

Il ne sera pas permis d'y stationner longtemps.

Suivez les indications des équipes sur place, elles vous guideront lors de votre arrivée.



Un parking payant se trouve à proximité du lieu [Parking Q-Park](#)

Société des Ingénieurs de l'Automobile Sarl

Immeuble "Le Gabriel Voisin" • 79, rue Jean-Jacques Rousseau • F-92158 Suresnes Cedex
Tél. : 33 (0)1 41 44 93 70 • Fax : 33 (0)1 41 44 93 79 • e-mail : info@sia.fr • www.sia.fr

REGLES ET INFORMATION CONCERNANT LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE:

- Il nous faut les éléments suivants pour le **18 mars 2019** au plus tard:

- Le nombre de personnes qui monteront et démonteront votre stand
- Le nombre et type de véhicules qui seront utilisés

Vous devez pouvoir **décharger par vos propres moyens**. Nous ne fourniront pas de chariot élévateur ou de transpalette.

Une puissance d'1 Kw est délivrée par stand. Si plus de puissance est nécessaire prendre contact avec martin.pierrelee@sia.fr **Avant le : 18 mars, 2019.**

Si vous avez des demandes particulières pour votre stand, merci de nous prévenir largement en avance.

VOTRE STAND

CONSTRUCTION

STAND EQUIPE:

Ils seront **livrés le 2 avril 2019 à 14h00.**

Stands montés, structure de panneaux blancs d'1m de large & 2.4 m de haut pour le fond et d'une hauteur de (optionnelle) 2.4m. ou 2m. et 1.4m. de haut sur les côtés.



Tous stands montés par la SIA comprennent (voir annexe 1):

- Stand 6 m²: 1 table, 2 chaises, 1 porte-document, 1 triplète, moquette bleue, 2 spots, 1 enseigne avec le nom de votre société.
- Stand 9 m²: 1 comptoir, 2 tabourets hauts, 1 porte-document, 1 triplète, moquette bleue, 3 spots, 1 enseigne avec le nom de votre société.
- Stand 12 m²: 1 comptoir, 2 tabourets hauts, 1 table & 2 chaises, 1 porte-document, 2 triplètes, moquette bleue, 4 spots, 1 enseigne avec le nom de votre société.

Règles pour les stands équipés:

Toutes impressions peuvent être exposées dans le stand tant qu'elles ne sont pas vissées et ou clouées aux parois. En cas de dégâts du matériel, ils vous seront facturés.

Société des Ingénieurs de l'Automobile Sarl

Immeuble "Le Gabriel Voisin" • 79, rue Jean-Jacques Rousseau • F-92158 Suresnes Cedex
Tél. : 33 (0)1 41 44 93 70 • Fax : 33 (0)1 41 44 93 79 • e-mail : info@sia.fr • www.sia.fr

Construction d'un stand

Les sociétés montant leur propre stand peuvent commencer le montage à **9:00 le 2 avril**.

Votre projet: si vous avez l'intention de construire votre stand, il est **obligatoire** d'envoyer vos plans pour validation à martin.pierrelee@sia.fr
Deadline: **18 mars 2019**



Règles à suivre :

- **Hauteur maximum autorisée 2.50 m**
- Vous ne pouvez fermer plus de 50 % d'un côté de votre stand si celui-ci est en face d'un autre stand
- Vous ne pouvez rien suspendre à la structure de votre stand .
- Tous les éléments de votre stand doivent être non-inflammables ou traités avec des produits retardateurs de flamme. Les produits synthétiques hautement inflammables, mousse de polyester etc. , sont strictement interdits. **Assurances et certificats doivent être envoyés avant le 18 mars 2019.**
- A votre départ VOUS DEVEZ RECUPERER L'ENSEMBLE DE VOTRE MATERIEL, CARTONS, MOQUETTES, PLASTIQUES etc.

SECURITE:

Les stands et démonstrateurs seront gardés par la sécurité **seulement** avant ouverture et après la fermeture du congrès au public.

Durant les heures d'ouverture du congrès, vous êtes responsables de la surveillance de votre stand.

INTERNET:

Un spot free-Wifi vous sera accessible. Vous trouverez le code d'accès dans l'App SIA. Elle sera téléchargeable au minimum deux semaines avant l'événement.

STOCKAGE:

PAS de stockage possible

LIVRAISONS:

Les livraisons peuvent seulement se faire le **2 avril** – s'il vous plaît mettez en évidence votre nom de société sur tous les documents de livraison.

ATTENTION: Il est IMPERATIF qu'un salarié de votre société soit présent pour la réception de colis UPS / DHL ou toutes autres sociétés de livraison. Aucun membre du staff de la SIA ne pourrait signer de document pour la réception de l'un de vos colis.

DEMANDES ADDITIONNELLES

Vous pouvez demander des meubles supplémentaires ainsi que des impressions pour les parois de votre stand en contactant notre standiste International Moduling (contact : Gwladys Rouchy / gr@international-moduling.com / +33 1 60 61 00 44)
Leur [catalogue](#)

Ecrans: Pour toute demande d'écran joindre Martin Pierrelée / martin.pierrelee@sia.fr / +33 1 41 44 93 76

REGLES GENERALES

1. Bien que l'Organisateur soit garant de la sécurité générale du lieu ainsi que de l'exposition, le propriétaire du lieu ainsi que la SIA ne pourront être tenus responsables d'un vol ou de dommages sur un stand.
2. La SIA ne fournit pas d'assurance pour les exposants et leurs biens. L'exposant est responsable de ses biens et employés, par le biais d'une assurance. Cela dégage de toute responsabilité les Organisateur pour tous dommages et intérêts découlant du vol et des risques habituellement couverts par une assurance étendue incendie.
3. Toutes démonstrations ou autres présentations doivent se limiter à l'espace qui vous a été loué. Tout objet de promotion ou visuels ne peuvent être distribués ou affichés en dehors de votre stand. Les équipements sonores doivent être orientés vers votre espace et ne pas déranger vos voisins.
4. Les exposants seront tenus pour responsable de tous dommages causés aux sols, murs et piliers pendant les périodes de montage et de démontage. Aucun adhésif ou autre élément d'accrochage ne sont tolérés sur les sols, murs et piliers de la zone d'exposition.
5. Accrocher des posters, bannières, décalcomanies ou autre, sur les murs, plafonds ou colonnes au sein ou à l'extérieur de l'ESTACA n'est pas permis sauf autorisation écrite de l'école. Tout adhésif, colle, etc. pouvant être difficile à retirer des structures de l'école sont interdits
6. Tout dommage au défaut remarqué par l'exposant à l'arrivée sur le lieu de son stand doit être signalé à la SIA. Tout dommage visible après le départ de l'exposant lui sera facturé.
7. Les dates et horaires de montage et de démontage des stands ont été définis en accord avec le programme des deux jours de congrès. Ils doivent être respectés par tout exposant. L'ESTACA ou la SIA ne pourront être tenus responsables de la perte ou de l'endommagement de tout matériel qui n'aurait pas été récupéré par un exposant.
8. L'organisateur fera en sorte que les différents espaces du congrès restent propres tout au long de l'événement (à l'exception des démonstrateurs), aussi il est demandé à chacun des exposants de garder son stand le plus propre possible.

ANNEXE 1



Dimension: 48x90x110 cm



Diamètre: 80 cm



Enseigne avec le nom de votre société